

Commune de LA CHAPELLE-RABLAIS
Place de l'Église – 77370 LA CHAPELLE-RABLAIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018
COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 juillet 2018, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy VALENTIN, Maire de LA CHAPELLE-RABLAIS, le jeudi 12 juillet 2018 à 20 heures 30, dans la salle du conseil en mairie de LA CHAPELLE-RABLAIS.

Étaient présents : Mme VERNES, MM DUBOIS, FONTELLIO, Mmes DENIEL, VALENTIN-SALBERT, ROBERT, THIESSELIN & M.MARTIN.

Absents excusés et représentés : M. LOCHELONGUE pouvoir donné à M. FONTELLIO

Absents non représentés : Mme ROBERT & M. DESCHAMBRES

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres absents représentés : 1

Nombre de membres absents non représentés : 2

Secrétaire de séance : Stéphanie DENIEL

La séance est ouverte à 20h30.

Monsieur VALENTIN demande si tous les membres du conseil municipal ont bien reçu et lu le compte rendu de la séance du 29 juin 2018 dernier, il demande également s'il y a des observations.

Aucune remarque n'étant formulée, puis le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents. Il est procédé à la signature du registre.

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

- ***Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie relative aux travaux d'aménagement du cimetière pour le maintien vers le zéro phyto (délib n°34-18)***

Monsieur le Maire rappelle le projet des travaux d'aménagement du cimetière et précise que l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie peut subventionner dans le cadre d'une démarche d'aménagement en vue du maintien zéro phyto.

Les travaux de végétalisation et maçonnerie inter-tombes prévus dans le projet global des travaux du cimetière sont la continuité de l'engagement de la commune pour l'entretien des espaces verts sans l'utilisation de produits phytosanitaires, Pour mémoire, la commune de La Chapelle Rablais s'est engagée en 2010 et a été récompensée en 2016 pour le zéro phyto.

Vu le devis du 23 mars 2018 proposé par la société Vieux-Champagne-Paysages SARL d'un montant de 5 452.00 € HT,
Vu le devis du 12 février 2018 proposé par HELENO DOS RAMOS d'un montant de 5 160.00 €, non soumis à TVA

Vu le diagnostic réalisé par l'association Aqwi'brie

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- SOLLICITE l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie pour l'obtention d'une aide pour les travaux de végétalisation et de maçonnerie inter-tombes prévus dans le projet global des travaux du cimetière pour le maintien du zéro phyto,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la demande de subvention.

Informations Diverses :

- Monsieur le Maire propose d'équiper la commune d'un jeu d'extérieur pour enfant ; Il est décidé d'y réfléchir pour la rentrée scolaire. Une décision sera prise après une meilleure visibilité quant au coût réel du cimetière et du montant éventuellement dégagé par rapport à l'hypothèse budgétaire.

- Sono pour l'église : Une proposition commerciale de GREG SONOLIGHT est présentée par M. FONTELLIO qui en a fait la demande pour le CAR-LC pour un montant de 1042.80 € TTC. Il est décidé d'affecter cette dépense sur le budget de la commune.

- Organisation de la fête communale : objectif de tout concentrer au stade, forains, brocante, voitures anciennes, buvette

La séance est levée à 21h20.

Le Maire,


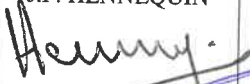
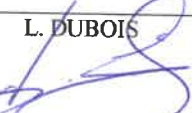
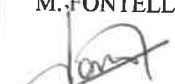
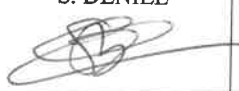

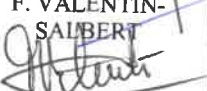
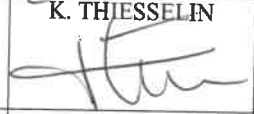

Guy VALENTIN



Le secrétaire,

Stéphanie DENIEL



F. VERNES 	A. LOCHELONGUE Absent	J.P. HENNEQUIN 	L. DUBOIS 	M. FONTELLIO 
S. DENIEL 	S. GÈNE 	F. VALENTIN-SALBERT 	M. ROBERT Absente	K. THIESSELIN 
D. MARTIN 	D. DESCHAMBRES Absent			